

A thick, solid red vertical bar is positioned on the left side of the page, extending from the top of the text block to the bottom.

FEDERATION FRANÇAISE D'EQUITATION

ASSOCIATION RÉGIE PAR LA LOI DU 1^{ER} JUILLET 1901

PARC EQUESTRE FÉDÉRAL

41600 LAMOTTE-BEUVRON

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

EXERCICE CLOS LE 31 AOUT 2019

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

EXERCICE CLOS LE 31 AOÛT 2019

Mesdames, Messieurs les membres,

1. OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Fédération Française d'Équitation relatifs à l'exercice clos le 31 août 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

2. FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} septembre 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

3. JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Les notes 4.4 « Disponibilités pour comptes de tiers » et 4.7 « Autres dettes » de l'annexe font état de la trésorerie détenue par votre association pour le compte de tiers. Nos travaux ont consisté à vérifier la présentation qui en est faite dans les comptes et à s'assurer que les notes de l'annexe fournissent une information appropriée.

4. VÉRIFICATION DU RAPPORT DE GESTION ET DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSÉS AUX MEMBRES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

5. RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le comité fédéral.

6. RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 4 novembre 2019

Le commissaire aux comptes

BM&A



Eric Seyvos

Membres de la Compagnie régionale de Paris



FEDERATION FRANÇAISE D'EQUITATION

Les Comptes Annuels
Exercice du 1^{er} septembre 2018 au 31 août 2019

BILAN ACTIF	31/08/2019			31/08/2018
	Brut	Amortissement Dépréciation	Net	Net
	ACTIF IMMOBILISE			
Immobilisations Incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Concessions, brevets, licences,...	374 649,61	-276 936,06	97 713,55	38 658,39
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations Incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations Corporelles				
Terrains & agencements	19 767 386,32	-6 240 159,63	13 527 226,69	12 073 812,17
Constructions	20 520 341,13	-6 880 466,61	13 639 874,52	13 959 084,52
Installations techniques, matériel et outillage	1 353 392,08	-961 231,89	392 160,19	256 106,51
Autres immobilisations corporelles	3 438 966,71	-2 681 409,78	757 556,93	880 312,66
Immobilisations corporelles en cours	6 838 204,81	0,00	6 838 204,81	6 600 249,62
Avances et acomptes	0,00	0,00	0,00	0,00
Immobilisations financières (2)				
Participations	350 050,24	0,00	350 050,24	515,24
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	53 833,65	-1 169,90	52 663,75	57 878,23
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	52 696 824,55	-17 041 373,87	35 655 450,68	33 866 617,34
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements	37 470,00		37 470,00	30 510,00
Produits intermédiaires et finis	21 193,44		21 193,44	28 665,28
Marchandises	73 388,71	0,00	73 388,71	61 999,91
Avances et acomptes versés sur commandes	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances (3) (4)				
Créances usagers et comptes rattachés	1 926 654,27	-46 530,70	1 880 123,57	1 333 504,24
Autres créances	812 401,80	-170 099,17	642 302,63	1 429 174,85
Valeurs mobilières de placement				
VMP et livrets d'épargne	5 142 988,05	0,00	5 142 988,05	142 988,05
Disponibilités (5) (6)				
	35 851 744,20	0,00	35 851 744,20	35 590 450,24
Charges constatées d'avance (3)	907 082,39	0,00	907 082,39	1 753 611,37
TOTAL ACTIF CIRCULANT	44 772 922,86	-216 629,87	44 556 292,99	40 370 903,94
Prime de remboursement des emprunts				
Ecart de conversion Actif				
TOTAL GENERAL	97 469 747,41	-17 258 003,74	80 211 743,67	74 237 521,28
(1) Dont droit au bail			0,00	0,00
(2) Dont à moins d'un an (brut)			0,00	0,00
(3) Dont à plus d'un an (brut)			150 000,00	25 000,00
(6) Dont Disponibilités sur compte Fonds Equitation			58 168,05	58 168,05
(4) Dont autres créances comptes FFEC & SIF			187 311,44	216 593,83
(5) Dont Disponibilités sur comptes FFEC & SIF			23 717 321,54	21 909 660,10

BILAN PASSIF	31/08/2019 Net	31/08/2018 Net
FONDS ASSOCIATIFS		
Fonds propres sans droit de reprise		
Apports sans droit de reprise	628 914,09	628 914,09
Ecarts de réévaluation		
Réserves :		
- Réserve de trésorerie affectées à l'investissement		
- Réserves statutaires ou contractuelles		
- Réserves réglementées		
- Autres réserves pour projet associatif	3 286 998,37	3 286 998,37
Report à nouveau	36 496 605,40	34 939 271,50
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)	1 520 390,57	1 557 333,90
Subventions d'investissement	3 489 880,60	2 603 670,56
Provisions réglementées		
TOTAL FONDS ASSOCIATIFS	45 422 789,03	43 016 188,42
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	75 000,00	75 000,00
Provisions pour charges	224 381,45	222 328,45
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	299 381,45	297 328,45
FONDS DEDIES	0,00	0,00
DETTES (1)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	0,00	0,00
Concours bancaires et soldes créditeurs de banque	87 129,86	41 135,45
Emprunts et dettes financières (2)	0,00	0,00
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	0,00	0,00
Fournisseurs et comptes rattachés	5 031 166,85	4 017 793,93
Dettes fiscales et sociales	2 158 361,06	2 042 022,21
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	0,00	0,00
Autres dettes (3)	26 769 791,42	24 265 918,82
Instruments de trésorerie	0,00	0,00
Produits constatés d'avance (1)	443 124,00	557 134,00
TOTAL DETTES	34 489 573,19	30 924 004,41
Ecarts de conversion Passif		
	80 211 743,67	74 237 521,28
(1) Dont à plus d'un an (a)	0,00	0,00
(1) Dont à moins d'un an (a)	34 489 573,19	30 924 004,41
(2) Dont emprunts participatifs	0,00	0,00
(4) Dont autres dettes compte Fonds Equitation	58 168,05	58 168,05
(3) Dont autres dettes comptes FFEC & SIF	22 754 373,64	21 188 443,77

(a) A l'exception des avances et comptes reçus sur commandes en cours

COMPTES DE RESULTAT

	31/08/2019	31/08/2018
	Total	Total
Recettes d'exploitation (1)		
Recettes commerciales	597 543,12	659 487,68
Prestations de services	1 146 447,62	810 974,07
Chiffre d'affaires net	1 743 990,74	1 470 461,75
Production stockée	-7 471,84	1 949,26
Production immobilisée	791 478,48	862 657,91
Subventions d'exploitation et partenariats	2 800 238,51	1 978 023,83
Reprises sur provisions et transferts de charges	183 406,95	178 175,86
Cotisations	5 432 863,00	5 334 121,00
Licences	16 283 441,85	16 537 389,95
Autres produits (hors cotisations & licences)	15 330 216,30	14 261 771,51
Total des recettes d'exploitation	42 558 163,99	40 624 551,07
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises et de matières premières	366 826,44	481 903,14
Variation de stocks		
Autres achats et charges externes (a)	22 550 823,90	22 067 409,00
Impôts, taxes et versements assimilés	728 091,28	569 896,41
Salaires et traitements	5 438 370,78	5 302 702,40
Charges sociales	1 842 856,83	1 986 921,66
Dotations aux amortissements et provisions :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	2 391 440,19	2 185 463,85
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations	0,00	0,00
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	51 104,97	17 816,97
- Pour risques et charges : dotations aux provisions	20 796,00	0,00
Subventions accordées par l'association	4 974 743,00	4 987 864,43
Autres charges	2 672 937,02	1 487 039,88
Total des charges d'exploitation	41 037 990,41	39 087 017,74
RESULTAT D'EXPLOITATION	1 520 173,58	1 537 533,33
Produits financiers		
De participations (3)	0,00	0,00
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)	72 026,40	90 383,57
Reprises sur provisions, dépréciations et transfert de charges	0,00	0,00
Différences positives de change	0,00	0,00
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	0,00	0,00
Total des produits financiers	72 026,40	90 383,57
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	0,00	0,00
Intérêts et charges assimilées (4)	5 800,00	0,00
Différence négatives de change	0,00	0,00
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	0,00	0,00
Total des charges financières	5 800,00	0,00
RESULTAT FINANCIER	66 226,40	90 383,57
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	1 586 399,98	1 627 916,90

COMPTE DE RESULTAT (suite)

	31/08/2019	31/08/2018
	Total	Total
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	142 649,91	7 778,37
Sur opérations en capital	380 510,30	62 087,10
Reprises sur provisions, dépréciations et transfert de charges	18 743,00	0,00
Total des produits exceptionnels	541 903,21	69 865,47
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	9 730,06	1 727,80
Sur opérations en capital	106 304,56	7 048,67
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	0,00	18 743,00
Total des charges exceptionnelles	116 034,62	27 519,47
RESULTAT EXCEPTIONNEL	425 868,59	42 346,00
Participation des salariés aux résultat		
Impôt sur les bénéfices	491 878,00	112 929,00
Total des produits	43 172 093,60	40 784 800,11
Total des charges	41 651 703,03	39 227 466,21
EXCEDENT OU DEFICIT	1 520 390,57	1 557 333,90
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier	0,00	0,00
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont charges concernant les entités liées		

IMMOBILISATIONS

Cadre A	Valeur brute début exercice	Augmentations	
		Par Virement	Acquisitions
Immobilisations incorporelles			
Concessions, Brevets et marques	0,00		
Autres postes d'immobilisations incorporelles	289 670,00	77 090,40	9 843,81
Immobilisations corporelles			
Terrains & agencements	17 362 774,03	2 404 612,29	
Constructions sur sol propre	11 345 417,33	208 778,28	
Constructions sur sol d'autrui	0,00		
Installations générales, agencements et aménagements des constructions	8 487 524,86	478 620,66	
Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 312 192,87		242 863,20
Installations générales, agencements et aménagements divers	134 855,61		1 102,80
Matériel de transport	428 294,38		2 450,00
Matériel de bureau et informatique, mobilier	2 755 090,35	134 484,00	144 456,94
Emballages récupérables et divers	0,00		
Immobilisations corporelles en cours	6 600 249,62		3 541 540,82
Avances et acomptes	0,00		
Total III	48 426 399,05	3 226 495,23	3 932 413,76
Immobilisations financières			
Participations évaluées par mise en équivalence	0,00		
Autres participations	515,24		349 535,00
Autres titres immobilisés	0,00		
Prêts et autres immobilisations financières	59 048,13		44,02
Total IV	59 563,37	0,00	349 579,02
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)	48 775 632,42	3 303 585,63	4 291 836,59

Cadre B	Diminutions		Valeur brute	Réévaluations
	Par virement	Par cession	fin d'exercice	Valeur d'origine
Immobilisations incorporelles				
Concessions, Brevets et marques (I)			-	
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)		1 954,60	374 649,61	
Immobilisations corporelles				
Terrains & agencements			19 767 386,32	
Constructions sur sol propre			11 554 195,61	
Constructions sur sol d'autrui			0,00	
Installations générales, agencts et aménag. constructions			8 966 145,52	
Installations techniques, matériel et outillage industriels	201 663,99		1 353 392,08	
Installations générales, agencts et aménagements divers			135 958,41	
Matériel de transport	16 651,86		414 092,52	
Matériel de bureau et informatique, mobilier	145 115,51		2 888 915,78	
Emballages récupérables et divers			0,00	
Immobilisations corporelles en cours	3 303 585,63		6 838 204,81	
Avances et acomptes			0,00	
Total III	3 303 585,63	363 431,36	51 918 291,05	0,00
Immobilisations financières				
Participations évaluées par mise en équivalence			0,00	
Autres participations			350 050,24	
Autres titres immobilisés			0,00	
Prêts et autres immobilisations financières		5 258,50	53 833,65	
Total IV	0,00	5 258,50	403 883,89	0,00
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)	3 303 585,63	370 644,46	52 696 824,55	0,00

AMORTISSEMENTS

Cadre A SITUATION DES MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Valeur en début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Sorties/Reprises	Valeur en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles				
Concessions, Brevets et marques	-			-
Autres immobilisations incorporelles	251 011,61	27 879,05	1 954,60	276 936,06
Total II				
Immobilisations corporelles				
Terrains & agencements	5 288 961,86	951 197,77		6 240 159,63
Constructions sur sol propre	1 801 673,45	503 123,85		2 304 797,30
Constructions sur sol d'autrui	0,00			0,00
Installations générales, agencés et aménag. constructions	4 072 184,22	503 485,09		4 575 669,31
Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 056 086,36	93 448,09	188 302,56	961 231,89
Installations générales, agencés et aménagements divers	85 757,84	9 651,73		95 409,57
Matériel de transport	283 228,17	43 224,92	16 651,86	309 801,23
Matériel de bureau et informatique, mobilier	2 068 941,67	259 429,69	52 172,38	2 276 198,98
Emballages récupérables et divers	0,00			0,00
Total III	14 656 833,57	2 363 561,14	257 126,80	16 763 267,91
TOTAL GENERAL (I + II + III)	14 907 845,18	2 391 440,19	259 081,40	17 040 203,97

Cadre B VENTILATIONS DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE				Cadre C PROV AMORT DEROGATOIRES	
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissts linéaires	Amortissts dégressifs	Amortissts exceptionnels	Dotations	Reprises

Immobilisations incorporelles					
Concessions, Brevets et marques					
Autres immobilisations incorporelles	26 816,04	1 063,01			
Immobilisations corporelles					
Terrains & agencements	951 197,77				
Constructions sur sol propre	503 123,85				
Constructions sur sol d'autrui					
Install. génér, agts et aménag. constru	481 079,90	8 829,62			
Install. techniques, mat. et out. industr	105 243,76	1 779,90			
Install. Génér, agencés et amgts divers	9 651,73				
Matériel de transport	43 224,92				
Mat. de bureau et informatique, mobil	133 154,51	126 275,18			
Emballages récupérables et divers					
Total III	2 226 676,44	136 884,70	-	-	-
TOTAL GENERAL (I + II + III)	2 253 492,48	137 947,71	-	-	-

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

	Montant au début de l'exerc	Augmentation Dotations exerc	Diminutions Reprises exerc	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées				
Provisions pour reconstitution gisements miniers et pétroliers				
Provisions pour investissements				
Provisions pour hausse des prix				
Provisions pour fluctuation des cours				
Amortissements dérogatoires				
Provisions fiscales pour implantation à l'étranger avant 01/01/92				
Provisions fiscales pour implantation à l'étranger après 01/01/92				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
Total I	0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour litiges	75 000,00			75 000,00
Provisions pour garanties données aux clients				0,00
Provisions pour pertes sur marché à terme				0,00
Provisions pour amendes et pénalités				0,00
Provisions pour pertes de change				0,00
Provisions pour pensions et obligations similaires				0,00
Provisions pour impôts	18 743,00		18 743,00	0,00
Provisions pour renouvellement des immobilisations				0,00
Provisions pour grosses réparations				0,00
Provisions pour charges sur congés payés				0,00
Autres provisions pour risques et charges	203 585,45	20 796,00		224 381,45
Total II	297 328,45	20 796,00	18 743,00	299 381,45
Provisions pour dépréciations				
Sur immobilisations incorporelles	0,00			0,00
Sur immobilisations corporelles				0,00
Sur titres mis en équivalence				0,00
Sur titres de placement				0,00
Sur autres immobilisations financières	1 169,90			1 169,90
Sur stocks et en-cours				0,00
Sur comptes clients	140 200,13	35 702,06	129 371,49	46 530,70
Autres provisions pour dépréciations	166 233,90	15 402,91	11 537,64	170 099,17
Total III	307 603,93	51 104,97	140 909,13	217 799,77
TOTAL GENERAL (I + II + III)	604 932,38	71 900,97	159 652,13	517 181,22

Dont dotations et reprises :	- d'exploitation	71 900,97	140 909,13
	- financières	0,00	0,00
	- exceptionnelles	0,00	18 743,00

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation de l'exercice (Art. 39-1-5 du CGI)	0,00
---	------

ETAT DES CREANCES ET DES DETTES

Cadre A	ETAT DES CREANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
De l'actif immobilisé				
	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	53 833,65	44,02	53 789,63
De l'actif circulant				
	Créances usagers douteuses ou litigieuses	46 530,70	22 623,68	23 907,02
	Autres créances usagers	1 880 123,57	1 880 123,57	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	18 500,00	18 500,00	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	3 632,18	3 632,18	
	Impôts sur les bénéfiques	0,00	0,00	
	Taxe sur la valeur ajoutée	83 387,35	83 387,35	
	Autres impôts et taxes et versements assimilés		0,00	
	Divers	706 882,27	556 882,27	150 000,00
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers		0,00	
	Charges constatées d'avance	907 082,39	907 082,39	
	TOTAL	3 699 972,11	3 472 275,46	227 696,65

(1) Dont prêts accordés en cours d'exercice	0,00
(1) dont remboursements obtenues en cours d'exercice	0,00
(2) Prêts et avances consenties aux associés	0,00

CadreB	ETAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	de 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)				
	- à un an maximum à l'origine				
	- à plus d'un an à l'origine				
	Concours bancaires et soldes créditeurs de banque	87 129,86	87 129,86		
	Emprunts et dettes financières diverses (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	5 031 166,85	5 031 166,85		
	Personnel et comptes rattachés	813 424,30	813 424,30		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	741 507,42	741 507,42		
	Impôt sur les bénéfiques	319 147,00	319 147,00		
	Taxe sur la valeur ajoutée	169 596,16	169 596,16		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et versements assimilés	114 686,18	114 686,18		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)				
	Autres dettes	26 769 791,42	26 769 791,42		
	Dettes représentatives des titres empruntés				
	Produits constatés d'avance	443 124,00	443 124,00		
	Total	34 489 573,19	34 489 573,19	0,00	0,00

(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	0,00
(2) Emprunts remboursés en cours d'exercice	0,00
(3) Emprunts, dettes contractés auprès des associés	0,00

FFE - Tableau de financement (en €)

EMPLOIS	01/09/2017 31/08/2018	01/09/2018 31/08/2019	RESSOURCES	01/09/2017 31/08/2018	01/09/2018 31/08/2019
Distributions mises en paiement			Capacité d'autofinancement	3 628 625,16	3 549 873,86
Acquisitions immobilisations			Cessions immobilisations		
Incorporelles			Incorporelles		
Corporelles	4 382 939,03	3 942 257,57	Corporelles	300,00	153 676,00
Financières	24 095,43	349 579,02	Financières	0,00	5 258,50
Charges à répartir			Augmentation subvention d'invest.	853 763,13	1 113 044,34
Réduction de capitaux propres			Augmentation dettes financières		
Total des Emplois	4 407 034,46	4 291 836,59	Total des ressources	4 482 688,29	4 821 852,70
Variation Fonds de roulement net global					
Ressource nette	75 653,83	530 016,11	Emploi net		
Contrôle	4 482 688,29	4 821 852,70	Contrôle	4 482 688,29	4 821 852,70

Variation du fonds de roulement net global	01/09/2017 31/08/2018	01/09/2018 31/08/2019
Variation d'exploitation		
Actif d'exploitation		
Stocks et encours	17 397,69	10 876,96
Avances & acomptes / cdes	0,00	0,00
Créances clients & autres créances	1 464 470,80	-1 147 303,64
Comptes de tiers FFEC & SIF	14 837,32	-29 282,39
Dettes d'exploitation		
Avances & acomptes / cdes		
Dettes fournisseurs et autres dettes	15 688 757,84	-1 953 644,50
Comptes de tiers FFEC & SIF	-384 862,16	-1 565 929,87
Comptes de tiers Fonds Equitation	0,00	0,00
Total variation d'exploitation	16 800 601,49	-4 685 283,44
Variation Trésorerie		
Valeurs mobilières SICAV	0,00	5 000 000,00
Disponibilités	-1 278 458,49	-1 546 367,48
Soldes créditeurs de banque	-25 787,55	-45 994,41
Trésorerie pour comptes de tiers FFEC & SIF	293 362,83	1 807 661,44
Trésorerie pour comptes de tiers Fonds Equitation	-15 714 064,45	0,00
Total variation de trésorerie	-16 724 947,66	5 215 299,55
Variation du fonds de roulement net global		
Emploi net		
Ressource nette	75 653,83	530 016,11

Calcul de la Capacité d'autofinancement	01/09/2017 31/08/2018	01/09/2018 31/08/2019
Résultat comptable	1 557 333,90	1 520 390,57
Dotations amortissements	2 185 463,85	2 391 440,19
Dotations provisions	36 559,97	71 900,97
Reprise provisions	-95 694,13	-159 652,13
Subvention virée cpte résultat	-61 787,10	-226 834,30
Reprise d'amortissements	0,00	0,00
valeur nette comptable immob.	7 048,67	106 304,56
prix de cession éléments d'actif	-300,00	-153 676,00
Total Capacité d'autofinancement	3 628 625,16	3 549 873,86

FEDERATION FRANCAISE D'EQUITATION
Exercice clos le 31/08/2019

Annexe comptable

1. Préambule

La Fédération Française d'Equitation est une association régie par la loi de 1901, dont les principales données se présentent comme suit au 31/08/2019 :

- Le total du Bilan de l'exercice clos au 31/08/2019 s'élève à 80.211.743,67€.
- Le compte de résultat dégage un excédent de 1.520.390,57€.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels, qui ont été établis par les dirigeants de l'association.

Les données chiffrées sont exprimées, sauf exception, en millions d'euros.

2. Faits marquants de l'exercice

2.1. Jeux Equestres Mondiaux – Tryon USA – Septembre 2018

Les Jeux Equestres Mondiaux se sont déroulés début septembre 2018 à Tryon USA. Le coût direct dans les comptes est de 1,4M€.

3. Règles et méthodes comptables

3.1. Généralités

Les comptes annuels de l'association relatifs à l'exercice clos le 31 août 2019 ont été établis conformément aux règlements CRC 99.01 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et des fondations et le règlement ANC N° 2016-07 du 4 novembre 2016 de l'ANC relatif au plan comptable général.

Les conventions comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, et, conformément aux hypothèses de base suivantes :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels,
- La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

3.2. Durée et période de l'exercice comptable

La durée de l'exercice comptable est de 12 mois et concerne la période du 1^{er} septembre 2018 au 31 août 2019.

3.3. Changement de méthode comptable

Aucun changement de méthode comptable n'est intervenu au cours de l'exercice.

3.4. Règles et méthodes comptables relatives aux postes du bilan

3.4.1. Actif immobilisé

L'inscription à l'actif des immobilisations a été opérée dans le respect des critères édictés par le règlement CRC 04-06, repris par le règlement de l'ANC n° 2014-03 :

Le contrôle de la ressource par l'entité

La notion d'avantages économiques futurs

Le caractère identifiable de l'actif

La probabilité du bénéfice des avantages économiques futurs

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (le prix d'achat s'entend net des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement).

Le calcul des dotations aux amortissements répond à la définition du Plan comptable qui définit l'amortissement comme la répartition systématique du montant amortissable d'un actif sur sa durée d'utilité.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilisation prévue.

Immobilisations incorporelles	1 à 4 ans
AAI des terrains	4 à 30 ans
Constructions & AAI des constructions	4 à 30 ans
Matériels et outillage	2 à 15 ans
AAI Divers	5 à 20 ans
Matériel de transport	1 à 8 ans
Matériel informatique	3 à 10 ans
Matériel de bureau et mobilier	1 à 10 ans
Matériel de sport	1 à 10 ans

3.4.2. Stocks

Les stocks sont valorisés au prix d'achat selon la méthode des coûts moyens pondérés. Une dépréciation est éventuellement comptabilisée en fonction des risques constatés à l'analyse du délai d'écoulement de chacun des articles en stocks.

Aucune dépréciation n'a été comptabilisée au 31/08/2019.

3.4.3. Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement figurent pour leur valeur brute. A la clôture de l'exercice, une dépréciation est éventuellement constatée pour ramener leur valeur au prix de marché.

3.4.4. Créances et dettes

Les créances usagers et les dettes sont comptabilisées à leur valeur nominale.

Les créances et dettes libellées en devises sont converties au taux de change en vigueur à la clôture de l'exercice. Les pertes de change latentes sont couvertes par une provision.

La recouvrabilité des créances est analysée lors de chaque clôture des comptes. En cas de dépassement d'échéance, les créances impayées font l'objet d'une dépréciation si, à l'issue de l'analyse et des négociations éventuellement en cours, leur recouvrement apparaît incertain.

3.4.5. Engagements de retraite

Les engagements de la FFE en matière d'indemnités de départ en retraite sont provisionnés au bilan. Ils sont déterminés selon la méthode des unités de crédit projetées sur la base d'une évaluation effectuée lors de chaque clôture par un expert indépendant. Les hypothèses actuarielles intègrent notamment des hypothèses de progression de salaires, d'espérance de vie, de rotation des effectifs et de taux d'actualisation. Ce dernier correspond au taux de rendement des emprunts d'Etat dont les échéances sont approximativement égales à celles des obligations de la FFE. - Voir 4.6.1.

3.5. Règles et méthodes comptables compte de résultat

3.5.1. Licences

Le produit des licences est intégralement constaté en recette au moment de la souscription, étant rappelé que la clôture de délivrance des licences pratiquant est au 31 août de chaque année.

3.5.2. Crédit d'impôt compétitivité emploi

Le Produit du CICE, comptabilisé au titre de l'année 2017 a été imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de l'exercice 2017/2018 pour 54K€, et pour l'année 2018 va être imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de l'exercice 2018/2019 pour 26K€.

4. Notes sur les principaux postes de bilan

4.1. Immobilisations

Les mouvements des immobilisations figurent en annexe « Immobilisations » du présent document.

Les travaux et agencements réalisés sur le site fédéral de LAMOTTE-BEUVRON sont de 3,5M€. Ces travaux sont : la poursuite du projet carré international avec le Moulin les réseaux et les voiries, les terrains sportifs, le hangar à paille, le centre de séminaires, et la rénovation du pavillon fédéral. Sur ces 3,5M€, 1,9M€ sont mis en service au 31/08/2019.

Afin d'identifier la valeur économique globale de ces locaux, les frais de personnel interne de la FFE ont été intégrés dans le montant d'investissement de l'exercice.

Ces investissements font l'objet d'un amortissement suivant les règles de dépréciation usuellement appliquées par la FFE.

Les mouvements des immobilisations figurent en annexe « Immobilisations » du présent document.

Les immobilisations financières sont constituées de dépôts et cautionnements pour 54K€ et de parts sociales de SCIC SOLOGNE AGRICULTURE METHANISATION pour 350K€.

4.2. Autres créances

Les autres créances sont constituées :

- Des fournisseurs débiteurs, des avoirs et des produits à recevoir pour 0,1M€.
- Des comptes de TVA et Impôts pour 0,1M€.
- Des comptes engageurs, organisateurs et clubs des systèmes de gestion de la FFE (produits fédéraux et compétitions) sont débiteurs au 31/08/2019 pour un total de 0,2M€. Ces comptes débiteurs sont provisionnés à hauteur de 0,2M€.
- Le compte courant d'associé entre la FFE et la SCIC Sologne Agri Méthanisation est de 150K€ au 31/08/2019. Ce compte courant est rémunéré au taux de 1,47% pour 2018 et 2019.

4.3. Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement au 31/08/2019 s'élèvent à 5,1M€, avec notamment un contrat Cardif Elite Capitalisation Personnes Morales pour 5M€.

4.4. Disponibilités pour comptes de tiers

Pour affiner la maîtrise de nos flux, nous gérons notre trésorerie sur des comptes bancaires spécifiques afin d'isoler au niveau de la trésorerie les sommes dues aux centres équestres affiliés, aux engageurs et aux organisateurs de notre système de gestion des compétitions.

Ces comptes sont au 31/08/2019 de 23,7M€, et ne sont pas rémunérés.

Pour le « Fonds Equitation » un compte bancaire spécifique a été ouvert, le solde est au 31/08/2019 de 58K€.

4.5. Provisions pour risques

La FFE a comme les années précédentes un certain nombre de litiges en cours au 31/08/2019. Ces litiges en fin d'exercice sont constatés dans le compte provision pour risques pour un montant total de 0,1M€ contre un montant de 0,1M€ au 31/08/2018.

Les mouvements des provisions figurent en annexe « Provisions Inscrites au bilan » du présent document.

4.6. Provisions pour charges

4.6.1. Engagements de retraite

Les hypothèses actuarielles utilisées pour l'évaluation des indemnités de départ en retraite sont les suivantes :

Hypothèses	31-août-19	31-août-18
Taux de turn-over	10,00%	8,00%
Taux d'évolution de la masse salariale	2,00%	2,00%
Taux d'actualisation	0,30%	1,42%
Age de départ volontaire à la retraite :		
Cadres	65 ans	65 ans
Non Cadres	62 ans	62 ans

Analyse de l'évolution de la provision relative aux indemnités de départ en retraite. La variation de l'engagement relatif aux indemnités de départ en retraite est la suivante :

En Euros	31-août-19	31-août-18
Valeur actualisée de l'engagement relatif aux indemnités de départ en retraite	212 710 €	191 914 €

La variation de la provision comptabilisée au bilan se décompose de la manière suivante :

Provision comptabilisée au bilan au 1er septembre 2018	191 914 €
Coût des services rendus	17 565 €
Coût financier	2 850 €
Ecart actuariels	2 500 €
Prestations réglées	-2 119 €
Provision comptabilisée au bilan au 31 août 2019	212 710 €

4.7. Autres dettes

Les autres dettes sont constituées :

- Des comptes engageurs, organisateurs et clubs des systèmes de gestion de la FFE (produits fédéraux et compétitions) sont créditeurs au 31/08/2019 pour un total de 23,2M€.
- Du compte « Fonds Equitation » - montant équivalent au solde du compte bancaire spécifique « Fonds Equitation ». Le montant de ce compte est de 58K€ au 31/08/2019.
- Du compte divers charges à payer dont le solde de 2,9M€ au 31/08/2019, avec notamment le renforcement à hauteur de 1M€ du dispositif « optimisation licence » en place depuis 2000.

5. Rémunérations allouées aux organes de direction de l'association

Conformément à l'article 20 de la loi n° 2006-586 du 23 mai 2006 relative au volontariat associatif et à l'engagement éducatif, le montant des rémunérations et avantages en nature versé du 01/09/2018 au 31/08/2019 aux trois personnes les mieux rémunérées salariés, s'est élevé à 330K€.

6. Régime fiscal

L'association n'est pas soumise à l'impôt sur les sociétés et au régime de TVA pour l'ensemble de ses activités, à l'exception de son activité commerciale soumise au taux de droit commun.

La vérification de comptabilité de la DGFP de Blois portant sur la période du 1^{er} septembre 2014 au 31 août 2017, s'est achevée début décembre 2018. Les montants régularisés découlent de la limitation du coefficient de déduction de la TVA grevant les achats de tenues des équipes de France. La régularisation TVA & IS pour la période contrôlée et l'exercice 2017/2018 est de 223K€.

7. Valorisation bénévolat

L'association n'a pas opté pour l'inscription en comptabilité des contributions volontaires qu'il est difficile d'évaluer de manière suffisamment fiable.

8. Autres informations

8.1. Honoraires du commissaire aux comptes

Les honoraires du commissaire aux comptes facturés au titre de la mission légale sont de 72K€ TTC.

8.2. Cautions Bancaires, nantissement de compte de titres financiers et convention du subordination et d'engagements : SCIC Sologne Agri Méthanisation

8.2.1. Caution bancaire

Par le contrat de prêt du 12 juillet 2016 entre la caisse régionale du crédit agricole mutuel val de France et la SAS Sologne Agri Méthanisation pour un prêt de 100.000€ remboursable sur 48 mois, la Fédération Française d'Equitation s'est portée caution solidaire pour un montant en principal de 40.000€, plus intérêts, commissions, frais et accessoires.

8.2.2. Nantissement de compte de titres financiers

Par la déclaration de nantissement de compte de titres financiers du 13/09/2019 avec la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel de Val de France, les 349.965 actions nominatives détenues par la FFE de la société SCIC SAS Sologne Agri Méthanisation sont nanties en garantie du paiement et du remboursement de la convention de crédits du 13/09/2019 pour un montant en principal de 8,4M€.

8.2.3. Convention de subordination et d'engagements

La convention de subordination et d'engagements du 13/09/2019 entre la SCIC Sologne Agri Méthanisation, l'emprunteur, la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Val de France, le créancier prioritaire, et les Associés, SAS Métha Finances, la Marie de Lamotte-Beuvron et la Fédération Française d'Equitation, subordonne le paiement des sommes dues par l'emprunteur au créancier prioritaire au titre de la convention de crédit et de reprendre un certain nombre d'engagements auxquels les associés ont convenu de souscrire, chacun pour ce qui le concerne.

Le créancier prioritaire a consenti à l'emprunteur un prêt d'un montant maximum en principal de 11,5M€ en date du 13/09/2019 afin de permettre le financement de la construction et de l'exploitation d'une unité de méthanisation en injection de biométhane, sise à Lamotte-Beuvron.

8.3. Effectif moyen

Effectif moyen annuel	2018/2019	2017/2018
Salariés FFE	152	157
Personnes mises à disposition Intérimaires	12	13
Effectif Moyen sur l'exercice	164	170

8.4. Evènements postérieurs à la clôture de l'exercice

La Fédération Française d'Equitation a reçu de la Cour des Comptes le 27 mai 2019 un avis d'ouverture d'un contrôle sur les comptes et la gestion de la FFE, exercices 2013 à 2018. Le contrôle est en cours au 31/08/2019.



Audit



***Conseil et support
opérationnels***



Conseil financier



***Conseil et support opérationnels
aux établissements financiers***

BM&A
Audit

BM&A • 11 rue de Laborde • 75008 Paris
+33(0)1 40 08 99 50 • www.bma-groupe.com

Société d'expertise comptable et de commissariat aux comptes
Société par actions simplifiée au capital de 1 200 000 €
RCS Paris 348 461 443